

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7328235701**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7328235701>

Cette annonce a été mise en ligne le **6 mai 2023** sur **Anjou Agricole Web**  
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



-----  
*Etude de Maître Nicolas MELON, Notaire associé à  
ANGERS (Maine-et Loire), 1 rue Desjardins*

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Nicolas MELON , Notaire associé, membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Nicolas MELON, Notaire à Angers», titulaire d'un office notarial dont le siège social est à ANGERS (Maine et Loire), 1 rue Desjardins , le 4 mai 2023 a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Dénomination : Ré19

Siège social : ANGERS (49000), 19 rue Jean de la Fontaine.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au

R.C.S.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 EUR)

Inaliénabilité des actions : Les associés fondateurs entendant que les actions soient inaliénables pendant deux années à compter de l'immatriculation.

Cessions d'actions en cas de pluralité d'associés : les cessions entre associés seuls sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers des actions. L'exercice social commence le PREMIER JANVIER et se termine le TRENTE ET UN DÉCEMBRE de chaque année.

Président : ALEXANDRE SION demeurant à ANGERS (49000), 19 rue Jean de la Fontaine.

Directeur Général : Camille HUSSON demeurant à ANGERS (49000), 19 rue Jean de la Fontaine.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de ANGERS.

Pour avis

Le notaire.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT  
Directeur de Médialex

